

État d'Israël

Ministère de l'Éducation

Type d'examen : א. Bagrouit pour écoles secondaires

ב. Bagrouit pour candidats libres

Session de l'examen : été 2016

Numéro du questionnaire : 34284

Traduction française (4)

מדינת ישראל

משרד החינוך

סוג הבחינה: א. בגרות לבתי ספר על-יסודיים

ב. בגרות לנבחנים אקסטרניים

מועד הבחינה: קיץ תשע"ו, 2016

מספר השאלון: 34284

תרגום לצרפתית (4)

Éducation civique

Pour nouveaux immigrants

D'après le programme de réforme
pour un apprentissage enrichissant

Instructions au candidat

א. Durée de l'examen : deux heures et demie.

ב. Structure du questionnaire et barème de notation :

Ce questionnaire comporte deux parties.

Première partie — (2×32) — 64 points

Deuxième partie — (3×12) — 36 points

Total — 100 points

ג. Matériel auxiliaire autorisé :

Dictionnaire hébreu-langue étrangère /

langue étrangère-hébreu.

ד. Instruction supplémentaire :

Avant de répondre, lisez attentivement

l'instruction se trouvant au début de chaque

partie.

Tout ce que vous voulez écrire en tant que brouillon (plans, calculs, etc...), doit être écrit dans votre cahier d'examen uniquement, sur des pages séparées. Indiquez "טיוטה" en haut de chaque page de brouillon. Écrire des notes de brouillon sur d'autres feuilles que celles du cahier d'examen, risque d'entraîner votre disqualification !

אזרחות

לעולים חדשים

על פי תכנית הרפורמה למידה

משמעותית

הוראות לנבחן

א. משך הבחינה: שתיים וחצי.

ב. מבנה השאלון ומפתח ההערכה:

בשאלון זה שני פרקים.

פרק ראשון — (32×2) — 64 נקודות

פרק שני — (12×3) — 36 נקודות

סה"כ — 100 נקודות

ג. חומר עזר מותר בשימוש:

מילון עברי-לועזי / לועזי-עברי.

ד. הוראה מיוחדת:

לפני שתענה, קרא בעיון את ההוראה בראש

כל פרק.

כתוב במחברת הבחינה בלבד, בעמודים נפרדים, כל מה שברצונך לכתוב בטיוטה (ראשי פרקים, חישובים וכדומה). רשום "טיוטה" בראש כל עמוד טיוטה. רישום טיוטות כלשהן על דפים שמחוץ למחברת הבחינה עלול לגרום לפסילת הבחינה!

Bonne Chance!

בהצלחה!

Questions

Première partie (64 points)

Répondez à deux questions parmi les questions 1 à 3 (32 points par question).

1. L'État d'Israël - un État juif et démocratique

- א. Expliquez trois arguments figurant dans la Déclaration d'indépendance, légitimant le droit du peuple juif sur la terre d'Israël. (12 points)
- ב. Indiquez deux destinataires [גורמים] auxquels les rédacteurs de la Déclaration d'indépendance s'adressent, puis expliquez le contenu de l'un de ces appels. (8 points)
- ג. Quel était le but de l'accord du "statu-quo" ? Indiquez deux sujets controversés dont l'accord du statu-quo traite. (12 points)

2. Nationalité [אזרחות]

- א. Expliquez les deux méthodes admises (principes utilisés) **dans le monde** pour l'attribution de la nationalité. (12 points)
- ב. Indiquez puis expliquez deux conditions requises pour l'obtention de la nationalité **en Israël** (hormis la loi du Retour [חוק השבות]). (12 points)
- ג. Indiquez deux cas dans lesquels le ministre de l'Intérieur peut révoquer la nationalité d'un individu en Israël. (8 points)

3. Le pouvoir législatif [הרשות המחוקקת]

- א. Un des rôles de la Knesset est d'être une assemblée de représentants (une autorité représentative). Expliquez ce rôle. (8 points)
- ב. Selon la loi, la Knesset a prééminence (un statut plus élevé) sur le gouvernement.
Donnez deux exemples de la prééminence de la Knesset sur le gouvernement. (12 points)
- ג. Expliquez ce qu'est l'immunité fonctionnelle [חסיונות עניינית] d'un député de la Knesset. (12 points)

Deuxième partie (36 points)

Répondez brièvement à trois questions parmi les questions 4 à 8
(12 points par question).

4. Le système électoral à la Knesset est national, proportionnel et repose sur un système de listes de partis.
Expliquez ce système.
5. Expliquez deux domaines dont traite le tribunal de première instance [בית משפט השלום].
6. Indiquez deux domaines que le contrôleur de l'État [מבקר המדינה] inspecte lors du contrôle d'un certain organisme.
7. Expliquez les deux notions suivantes :
 - Le principe d'État de droit [עקרון שלטון החוק]
 - Le Fonds national juif [קרן קימת לישראל]
8. Expliquez ce qu'est le droit à la liberté d'expression [הזכות לחופש הביטוי].

Bonne chance!

Tous droits réservés à l'État d'Israël.
Toute copie ou publication est interdite sans
l'autorisation du Ministère de l'Éducation.

בהצלחה!

זכות היוצרים שמורה למדינת ישראל
אין להעתיק או לפרסם אלא ברשות משרד החינוך